

Espédaillac



bulletin municipal d'informations n°8

Décembre 2011



Le mot des élus

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour le Conseil Municipal et pour moi-même de vous présenter nos vœux, vous qui contribuez quotidiennement à la vie de notre commune. Espérons que l'année 2012 ne soit pas aussi morose qu'on le prédit et que nos projets individuels ou collectifs puissent aboutir.

Mes souhaits de bonne santé, de réussite vont à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises, à l'ensemble de la population de notre commune. Avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2011.

C'est avec optimisme qu'il faut aborder l'avenir, surtout dans un monde dont les images sont trop souvent tragiques. Malgré tout une certaine inquiétude subsiste face à une crise sans précédent et une situation économique et sociale très difficile.

Il serait vain de penser qu'à Espédaillac» nous puissions rester à l'écart de ce qui se passe ailleurs! Et il n'est pas sûr que l'avenir qui se prépare soit celui que nous voulons pour nos enfants et pour les générations futures.

Se lamenter ne servira à rien! Profiter de ce temps convivial, de cette trêve, c'est l'occasion de se parler, d'échanger, de se tourner vers des projets et des réalisations à engager.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élus est de regarder notre avenir et celui d'Espédaillac en face. Nous devons avec vous, imaginer des réponses qui préparent notre commune aux défis qui l'attendent.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'Equipe Municipale qui partage ces objectifs.

Sachez que notre détermination est intacte et pour terminer, une phrase de Jean Jaurès me vient à l'esprit : «il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance irrémédiable dans l'avenir».

Jacques GORSE Maire d'Espédaillac

Etat civil

Naissances:

Louis NESPOULOUS le 23 février à Cahors Alix PAGES le 10 avril à Villefranche de Rouergue

Tabitha BEACROFT le 26 septembre à Cahors

Mariages:

Christophe BOUYSSOU et Julie VILLIERES le 21 mai Guillaume CARAYOL et Delphine FOURNIE le 18 juin

Décès:

Roger LARNAUDIE le 28 mai Robert BAPTISTE le 29 juillet Cyprien DELFAU le 19 Août Antonia MAS née ROUGEYROLLES le 02 décembre

Nouveaux habitants

Yragaël et Line BLANLEUIL (locataires Maison Vielmont Croix de Dougué)

Stéphane PAGE et Elise CHAPUY (locataires Maison Carque dans le bourg) avec 2 enfants, Romain et Lilou.

Mr et Mme MERCIER (ancienne maison Alibert à Sullé).

Evelyne MACHE (chez C. Vadell) avec 1 enfant, Nina-Louise.

Franck VANDERVELDE et Myriam LANGEAU (Maison Penas C.)

Mr et Mme FASCIO Frédéric (le Pouzarnel) Philippe THERONDEL (au Caussanel)

Urbanisme

Certificats d'Urbanisme :

demandes de CU de simple information : 5

demandes de CU opérationnels : 4 (3 refusés + 1 en instance)

Déclarations Préalables :

Pose de panneaux photovoltaïques : 2

Création Terrasses : 2 Abris de jardin : 3

Piscine: 1

Division de Terrains : 1 Reconstruction Grange : 1

Permis de Construire

fermeture de terrasse: 1

rénovation et extension d'une habitation : 1

bâtiment agricole (en instance) : 1

Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Samuel Pons

IPNS: Ne pas jeter sur la voie publique



LE RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

Patrick TRIVIAUX assurera au sein du conseil municipal la coordination de cette opération.

Mme LAFON sera comme en 2007 l'agent recenseur. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

LE DEFIBRILLATEUR

La Fédération des Aînés Ruraux du Lot a attribué au club des Aînés Ruraux d'Espédaillac un défibrillateur.

Treize habitants de la commune ont suivi une formation concernant l'utilisation de ce matériel. Le 16 septembre, le diplôme «de prévention aux premiers secours» leur a été remis à l'occasion d'une manifestation à la salle polyvalente.

Le défibrillateur est installé dans le hall d'entrée de la mairie.



LE SPANC

(Service Public de l'Assainissement Non Collectif)

En 2001, la Commune a confié au parc régional, par convention de partenariat, le contrôle de la mise en place et de la réalisation des nouveaux assainissements.

A compter du 1^{er} janvier 2006, les communes ont adopté la modification des statuts du parc régional afin d'y intégrer la compétence SPANC en vue de réaliser, comme la loi l'exige, le contrôle régulier des assainissements existants.

La Commune d'Espédaillac a transféré sa compétence SPANC au parc régional (délibération du 27/10/2005). Le code de la santé publique fait obligation aux usagers de se soumettre au contrôle de bon fonctionnement de leurs installations d'assainissement.

Les installations contrôlées pour la 1^{ère} fois en 2007 et 2008 le sont à nouveau actuellement.

Suite à une décision du comité syndical du Parc, la fréquence des contrôles passera à l'avenir de 4 à 6 ans. La redevance de 60 €, pour la visite de contrôle sera appelée en une seule fois après service rendu.

Les travaux de réhabilitation ne sont à prévoir que si les installations présentent des risques sanitaires et environnementaux.

Les vidanges doivent être réalisées par des professionnels.

LA BIBLIOTHEQUE....déjà un an!



Depuis son ouverture le 18 octobre 2010, la bibliothèque compte 152 inscrits et a reçu 1059 visiteurs.

Quelques animations ont rassemblé adultes et enfants lors de la galette des Rois, de l'exposition sur les jardins et du goûter de Noël.

Prochainement aura lieu une exposition intitulée « A table » qui devrait regrouper tous les gourmands d'autant qu'est prévu un concours sur le thème des « soupes ».

Au mois de mai, se déroulera l'opération « Croc'histoires » pour les petits en collaboration avec la biblio-thèque départementale.

LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Ils nécessitent un renforcement sur certains secteurs du territoire communal.

C'est en particulier le cas d'une bonne partie du bourg et des lignes alimentant la Place del Sol et Soullet.

Partant de ce constat, le conseil municipal a demandé au Syndicat Départemental d'Electrification de procéder à des travaux de renforcement.

A cette occasion a été réalisé l'enfouissement des réseaux depuis la mairie jusqu'à la route de la Place del Sol et jusqu'au chemin du Mas de Garel.

A partir de ces deux points terminaux, sera effectué le renforcement en aérien des lignes allant vers la Place del Sol et Soullet.

Lors des travaux d'enfouissement a été préservé dans sa totalité le réseau d'assainissement existant dans le bourg.

Nous tenons à remercier les riverains pour leur attitude compréhensive à l'occasion de ces travaux qui ont entraîné forcément quelques désagréments. Ces travaux de renforcement (avec ou sans enfouissement) seront poursuivis en fonction des possibilités financières tant du Syndicat Départemental que de la Commune.



UNE RÉSERVE D'EAU INSOUPCONNÉE

A l'occasion d'une visite de la commission de sécurité à la salle polyvalente, a été évoquée la question des réserves d'eau disponibles sur la commune en cas d'in-

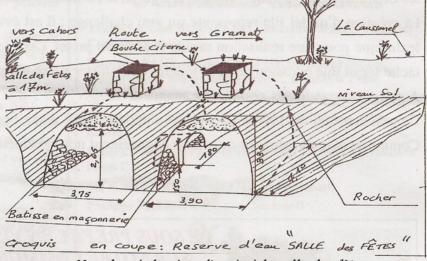
Les pompiers se

cendie.

sont proposés de faire une exploration des citernes situées à côté de la salle polyvalente.

Ce travail a permis de révéler qu'existait en ce lieu une réserve d'eau d'environ 150 m3, réserve que nos ancêtres avaient aménagée.

Elle est constituée de deux citernes bâties en pierres, en forme de voûte, communiquant entre elles (voir croquis ci-joint).



Vue depuis la piste d'accès à la salle des fêtes

LE LAC DU POUZARNEL

Une convention a été signée avec la Communauté de Communes en vue de procéder au réaménagement du lac et de ses abords.

LE HAMEAU DU POUZARNEL

Les travaux de la 1ère tranche sont à présent terminés.

Un premier lot vient d'être vendu au prix de 9,50 € TTC le m².

LE PRESBYTERE

Suite au départ de la famille Dubreuil qui en était locataire, le conseil municipal fait procéder actuellement à l'évaluation des travaux de réhabilitation (avec un ou plusieurs logements).

UN PROJET DE SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Les bénévoles du point multimédia (Fiona Cochrane, Rosita Martinez, Michel Lanot, Bernard Cavalié et Gérard Cahn).

Pourquoi un tel projet?

- donner au travers du Web une lecture simple et vivante de notre commune afin de répondre à 2 préoccupations majeures : promouvoir le village et renforcer la communication
- permettre à tous, les jeunes et les moins jeunes, nouveaux arrivants, à ceux qui souhaitent vivre ici, à tous ceux éloignés d'Espédaillac, mais qui veulent garder un lien, de disposer de l'actualité permanente du village.
- trouver sur ce site tous les services informations concernant le village, la mairie, le tissu économique et associatif, les renseignements pratiques, l'agenda des manifestations et animations.

Comment pourrait-il se présenter ?

Le site que nous souhaitons réaliser se concrétiserait d'abord par une page d'accueil avec une image forte caractérisant notre village.

La même page d'accueil permettrait par des onglets d'accéder à des rubriques générales (par exemple : vie pratique, vie municipale, tourisme, vie économique, vie associative et sportive, histoire et patrimoine.....) puis à des menus plus détaillés.

La rubrique « Vie municipale » pourrait ouvrir sur le menu suivant : le mot du Maire, les Elus communaux, les Commissions extra municipales, la Mairie, le bulletin municipaletc.

La création d'un tel site représente un vrai challenge ; il est évident que nous manquons d'expérience et de technique pour une réalisation rapide et aisée du projet. Cependant l'implication de notre groupe dans cette tâche serait une occasion de nous fédérer et d'utiliser notre temps de bénévolat à faire vivre le site.

A ce jour, nous avons réalisé une maquette du projet à l'aide du programme « JIMDO » préconisé par le Conseil Général du Lot. Notre but est d'apporter par notre bénévolat une action utile au service de notre Commune et nous estimons que notre engagement nous permettra de concrétiser ce projet.





LE SOUS PREFET EN VISITE SUR NOTRE COMMUNE

Monsieur le Sous Préfet s'est rendu récemment et par 2 fois sur notre Commune:

- le 18 novembre pour faire le point sur les dossiers en cours
- le **12 décembre** pour aborder à la demande de la municipalité les problèmes de sécurité dans la traversée du bourg.

Les services de la gendarmerie, de la DDT et du Conseil général étaient également présents. A cette occasion la municipalité a demandé que soient prises avant l'été 2012 des dispositions visant à réduire la vitesse.

REMERCIEMENTS

- aux personnes qui ont assuré la décoration des sapins de Noël mis en place par la municipalité dans la traversée du bourg
- aux bénévoles qui ont réalisé l'aménagement du local à poubelles au Mas de Cormes



1Cette page est ouverte à toute personne qui souhaite rédiger un article sur un thème particulier d'ordre historique ou autre (se faire connaître auprès de la mairie tél : 05 65 40 57 66)